



# INVITATION PRESSE

## Lancement du groupe de travail relatif à la mise en œuvre de la suppression des numéros clausus et de la PACES

*Vendredi 12 octobre 2018 à 14h30 – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*

Lors de la présentation du Plan Santé le 18 septembre, le Président de la République a annoncé une rénovation complète des études de santé, notamment par la suppression du Numerus clausus et de la Première année commune aux études de santé. Ces annonces répondent à un enjeu majeur : mieux former les futurs professionnels de santé pour préparer l'avenir de notre système de soins et appuyer les transformations dont il a besoin.

Le Gouvernement engage une rénovation profonde, pour rapprocher les cursus des différentes formations les uns des autres, et améliorer les conditions d'accès à ces formations en supprimant les limitations brutales et en prenant plus en compte la diversité des profils des étudiants.

Pour penser un accès rénové aux formations actuellement accessibles par la PACES, Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé et Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, rassemblent l'ensemble des acteurs de la formation en santé, vendredi 12 octobre à 14h30, au MESRI. Elles lanceront conjointement le groupe de travail qui sera chargé de leur faire des propositions d'ici la fin du mois de novembre.

### Programme prévisionnel

**14h30** Ouverture par Mme Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé et de Mme Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.  
[Tour d'image au début de la réunion.](#)

**15h00** Présentation par M. Jean-Paul SAINT-ANDRE, Pilote du groupe de travail, du cadre général et de la méthode de travail.  
[Hors presse.](#)

**16h00** Point de presse de M. Jean-Paul SAINT-ANDRE.  
[Presse accréditée.](#)

**Dispositions pour la presse :**

La presse image accréditée est attendue à 14h15.

La presse accréditée (image + rédacteurs) est attendue avant 15h45.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Pavillon Boncourt

21 rue Descartes

75005 Paris

Les demandes d'accréditations sont à adresser à :

Cabinet de Mme VIDAL : 01.55.55.84.24 - [secretariat.communication@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@recherche.gouv.fr)

Cabinet de Mme BUZYN : 01.40.56.62.24 – [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)